



Dépêche n° 592223

Enseignement / Recherche - Recherche et Innovation

Par: René-Luc Bénichou - Publiée le 2018-09-19 13:08:00

[Lien dépêche](#)

07 min de lecture

## Nommé PDG de l'Ifremer, François Houllier veut consolider l'institut par une bonne coordination avec les autres acteurs

François Houllier est nommé président de l'Ifremer en conseil des ministres, mercredi 19 septembre 2018. Dans une interview à AEF info, il indique vouloir consolider les transformations engagées par son prédécesseur François Jacq, à commencer par le déménagement du siège à Brest et la nouvelle responsabilité de gestion de la flotte océanographique. Il déclare endosser le projet stratégique d'institut qu'il trouve à son arrivée et qui préfigure le contrat d'objectifs et de performance devant être signé avec l'État fin 2018-début 2019. Il souhaite toutefois que ces priorités se déclinent en "feuilles de route" pour les départements et les centres, prenant en compte les politiques de site. François Houllier insiste aussi sur la nécessité pour l'Ifremer, qui revendique une position d'institut de référence sur les sciences marines, d'une "bonne coordination avec les autres acteurs".

### AEF info : Comment le processus de sélection du président de l'Ifremer s'est-il déroulé ?

**François Houllier :** À ma connaissance, c'est l'une des premières fois que le processus de nomination du président d'un Epic (établissement public à caractère commercial et industriel) répond à un souci de clarté, en s'inspirant de la procédure mise en place pour les dirigeants des EPST (établissements publics à caractère scientifique et technologique). Un appel à candidatures a été établi et toute personne intéressée pouvait aisément se le procurer – même s'il n'a pas été publié au *Journal officiel*. Ensuite, un comité de 6 personnes a été constitué pour examiner la douzaine de candidatures reçues et auditionner une partie des candidats. Ce comité était présidé par le directeur général de la recherche et de l'innovation de l'époque, Alain Beretz. À l'issue des auditions, deux candidats ont été "short listés". Pour ma part, j'ai eu ensuite six entretiens avec les ministres de tutelle de l'Ifremer ou des membres de leur cabinet, qui se sont poursuivis jusqu'à un entretien final avec le Premier ministre. J'ai ensuite été nommé membre du conseil d'administration de l'Ifremer, qui a approuvé le 13 septembre ma candidature et le projet que je lui ai présenté.

*Ce qui m'a attiré chez l'Ifremer, c'est l'ampleur des enjeux de connaissance de l'océan.*

### AEF info : Pourquoi aviez-vous choisi de rester discret sur votre candidature ?

**François Houllier :** Cela n'a pas été une totale réussite ([lire sur AEF info](#)) ! Au départ, je me suis dit qu'il y avait un risque

raisonnable que je n'obtienne pas le poste et je ne tenais pas, dans ce cas, à envoyer un message qui aurait perturbé les membres et l'équipe d'USPC (Université Sorbonne Paris Cité) dans un moment important : le lancement d'une nouvelle idex et la création à brève échéance, début 2019, d'une nouvelle université regroupant Paris-Descartes, Paris-Diderot et l'IPGP. Ensuite, lorsque ma candidature a été rendue publique, durant l'été, j'ai choisi, par respect pour la procédure, de conserver le silence. J'ai donc réservé ma première prise de parole au conseil d'administration qui rassemble des représentants des tutelles et plus largement de l'État, des représentants des personnels et des personnalités qualifiées, et qui s'est réuni le 13 septembre dernier.

**AEF info : Votre parcours n'est pas particulièrement proche des sciences océaniques. Qu'est-ce qui a motivé votre candidature à la présidence de l'Ifremer ?**

**François Houllier :** Je ne quitte pas USPC parce que je serais malheureux ou dépité. Bien au contraire : je suis fier de ce qui a été réalisé et de la dynamique qui est à l'œuvre ([lire sur AEF info](#)). Ce qui m'a attiré chez l'Ifremer, c'est l'ampleur des enjeux de connaissance de l'océan, enjeux liés au changement climatique, à la biodiversité, à la pollution ou encore à l'économie bleue. Plusieurs rapports internationaux récents, de l'ONU ou de l'OCDE, soulignent ainsi l'importance de l'océan pour l'avenir de notre planète. L'ONU a fait des sciences océaniques le thème de la décennie 2021-2030, le 14e ODD (objectif de développement durable) est dédié à la mer, etc. Je ne connais certes pas particulièrement les sciences marines, mais j'ai une bonne connaissance des sciences de l'environnement. Par ailleurs, l'Ifremer fait partie de ces instituts dont les objets de recherche sont bien définis et qui exercent des missions se situant à la croisée de la recherche et de l'expertise en l'appui aux politiques publiques. De la même manière, son organisation en départements et en centres ne m'est pas inconnue

La présidence d'AllEnvi (Alliance nationale de recherche pour l'environnement) m'a aussi familiarisé avec l'Ifremer, qui en est membre. En remontant plus loin dans ma carrière, du temps où je siégeais à la section 30 du CoNRS (Comité national de la recherche scientifique), j'ai déjà eu l'occasion de relever les compétences particulières des spécialistes des sciences marines, qui ont un talent particulier pour orienter la programmation européenne et partager des infrastructures, dont la flotte. Enfin, la notoriété internationale de l'Ifremer, soulignée par le dernier rapport du HCERES ([lire sur AEF info](#)), constitue une autre motivation. Je pense pouvoir apporter de plus un regard sur les sciences en société, qui inclue et aille au-delà du travail que j'ai conduit en faveur du développement des sciences participatives ([lire sur AEF info](#)).

---

*Je serai attentif à simplifier, autant que possible, la vie des chercheurs, afin qu'ils n'aient pas à s'adresser à différents guichets pour financer une campagne d'observation.*

---

**AEF info : Quel est le projet que vous portez pour l'Ifremer ?**

**François Houllier :** Mon projet se résume assez simplement : consolider ; mettre en perspective ; mettre en œuvre. Sur le premier point, le précédent PDG François Jacq a entrepris plusieurs opérations d'importance qui demandent aujourd'hui à être consolidées. Il en est ainsi notamment du déménagement du siège de l'Institut à Brest ([lire sur AEF info](#)). À ce jour, 90 % des agents du siège ont retrouvé un point de chute. Il faut évidemment être attentif aux autres. Il faut aussi s'assurer que toutes les fonctions collectives d'un siège social, qui sont évidemment impactées par le déménagement, soient en bon état de marche. Cet accompagnement aura aussi à être mené alors que deux stations de l'Institut doivent être fermées dans les prochains mois.

L'autre chantier d'importance qui demande à être consolidé est celui du transfert à l'Ifremer de la gestion de l'ensemble de la flotte océanographique française ([lire sur AEF info](#)). Je suis parfaitement conscient de la charge et de la responsabilité qui incombent à l'Ifremer. La nouvelle organisation soulève un enjeu de pilotage partagé avec les autres établissements (CNRS, IRD, Shom, universités...) et il faudra continuer de s'assurer que tout est parfaitement transparent vis-à-vis de la communauté scientifique. Tout comme il faudra veiller à la disponibilité de l'intégralité des financements prévus, tant pour mener les campagnes que pour assurer la jouvence de la flotte. Je serai également attentif à simplifier, autant que possible, la vie des chercheurs, afin qu'ils n'aient pas à s'adresser à différents guichets pour financer une campagne d'observation, ses équipements, sa logistique et ses frais de fonctionnement. Cela demandera évidemment un effort de coordination.

**AEF info : Qu'est-ce que recouvre la mise en perspective, qui constitue le deuxième axe de votre projet ?**

**François Houllier** : Après l'évaluation de l'Institut à laquelle le HCERES a procédé, l'Ifremer a élaboré, sous l'impulsion de François Jacq, de Patrick Vincent et d'Anne Renault (1), un projet d'institut à l'horizon 2030. C'est un exercice de stratégie classique mais intéressant car il fournit des orientations de long terme. Il précède le renouvellement du contrat d'objectifs et de performance avec l'État. Ce document est le fruit d'une réflexion ayant associé plus de 100 personnes, en interne et en externe. Il a déjà été présenté aux instances de l'institut (conseil scientifique, conseil d'administration), ainsi qu'aux centres et départements. Sur le fond, son contenu me paraît très complet sur toutes les missions, avec en particulier un chapitre "science en société", une prospective scientifique détaillée et un plan "Innocéan" qui répond aux critiques formulées par le HCERES sur la nécessité de "développer une véritable culture de l'innovation et du transfert". J'endosse donc ce projet d'institut, tant sur ses ambitions que sur sa méthode d'élaboration, et je vais en rédiger la préface.

---

*Une attention particulière doit être apportée aux fonctions de support et de soutien.*

---

**AEF info : Et pour ce qui concerne votre axe de mise en œuvre ?**

**François Houllier** : L'Ifremer ne m'a pas attendu pour commencer à rédiger son futur contrat d'objectifs et de performance, dans la perspective d'une signature fin 2018-début 2019, mais je crois qu'il est bon de prendre le temps de se hâter. Je m'explique : il me semble nécessaire que ce contrat d'objectifs soit pleinement partagé par l'Institut et son nouveau PDG comme par l'ensemble de ses tutelles. Il me paraît aussi utile que les orientations stratégiques et les objectifs du contrat se déclinent pour chacun des départements et des centres de l'Institut, en prenant notamment en compte les politiques de site et les partenariats qui en découlent. Il est rassurant pour tout le monde de savoir exactement où l'on va, sans pour autant que cela remette en cause, évidemment, la créativité dont peuvent faire preuve les équipes en cours de route.

Par ailleurs, il me semble qu'une attention particulière doit être portée aux fonctions de support et de soutien de l'organisme. Je pense tout particulièrement aux fonctions RH, notamment pour remplacer les départs prévus dans les prochaines années – ce point a été repéré lors de l'évaluation. Je pense aussi à la communication, pour que les sciences marines et l'Ifremer soient aussi bien connus en France que l'Ifremer est reconnu à l'étranger. L'Europe et l'international sont aussi des sujets qui me tiennent à cœur : je suis particulièrement heureux de voir que l'Ifremer a obtenu un premier contrat ERC cet été (2) et j'espère bien que d'autres suivront. Il nous faut renforcer la représentation des scientifiques français dans les initiatives internationales, et il me semble de bonne politique, en matière de flotte et d'infrastructures de recherche, de favoriser les complémentarités entre pays à travers des partenariats, même si l'on peut parfois se retrouver en situation de concurrence.

Enfin, un point d'attention porte sur la notion d'institut de référence sur les sciences marines en France, une ambition que l'Ifremer porte à travers ses orientations stratégiques. Il en est tout à fait légitime, que ce soit par son objet, par la diversité et la complémentarité de ses missions ou par la gestion de la flotte. Pour autant, à regarder de près la production scientifique française dans le domaine, l'on observe que celle-ci est très partagée entre l'Ifremer, le CNRS, l'IRD et le réseau des universités marines. Cette observation me conduit à penser que son statut d'institut de référence ne doit en aucun cas être perçu comme exclusif ou hégémonique, mais suppose une bonne coordination avec les autres acteurs scientifiques du domaine. J'y serai attaché.